



EPA Sénart : un conseil d'administration porteur d'avenir

Le conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) Sénart, réuni le 24 mars 2022, a approuvé le compte financier de l'exercice 2021, qui présente un résultat positif de 1,354 M€ et confirme une situation financière saine.

Le territoire a renoué en 2021 avec la confiance des investisseurs et des entreprises, grâce à la forte envie de faire des promoteurs et des porteurs de projets. Avec son ADN vert, son développement équilibré et sa qualité de vie, l'OIN de Sénart suscite l'engouement. Résolument engagé dans la transition écologique portée par le Ministère de la Transition écologique et par l'agglomération Grand Paris Sud, l'EPA accélère ses initiatives en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité.

Les résultats 2021 reflètent le recentrage sur des implantations d'activités industrielles, amorcé depuis 2018 et ont permis d'investir 14,8 millions d'euros HT dans l'aménagement opérationnel. Près de 2,3 millions d'euros ont été investis dans l'acquisition de terrains pour des projets tels que la requalification de Cesson-Centre et la phase 2 de l'écoquartier de l'Eau Vive à Lieusaint (77) qui sera réalisée sur une ancienne friche industrielle située à proximité de la gare RERD de Lieusaint-Moissy.

Plus de 3 000 emplois attendus sur le territoire

L'EPA déploie des moyens humains et financiers d'importance pour accueillir des activités nouvelles et diversifiées. Une équipe dédiée au développement économique et un plan marketing et commercial ambitieux viennent couronner son succès.

Au total en 2021, 22 entreprises ont ouvert leurs portes ou construisent leur site générant plus de 1 800 emplois ; de plus, 14 entreprises ont confirmé leur implantation (acte de vente) et 23 entreprises ont décidé de s'implanter (promesse de vente) générant ainsi près de 1 600 emplois supplémentaires à terme.

2021-2022 : deux années riches de grands projets sur le territoire et au-delà

Les travaux, soit près de 60% des dépenses engagées, ont permis par exemple d'assurer la mise en service de la liaison de contournement du hameau de Ourdy à Réau (77) qui permet l'accès à l'autoroute A5 depuis le parc de l'A5-Sénart, fluidifie le trafic routier et préfigure le maillage complet d'accès aux autoroutes A5a et A5b à réaliser dans les années à venir. Pistes cyclables et voies piétonnes ont accompagné ces importants travaux pour sécuriser les déplacements doux des habitants, riverains et salariés du site.

Sur l'écoquartier de l'Arboretum de Chanteloup, la démarche de co-conception animée par la ville et l'EPA a déjà donné naissance à 642 logements dont 90 logements sociaux. Elle s'est poursuivie en 2021 pour la phase 2 de l'écoquartier. Le projet retenu, conçu par EG2A et réalisé par Bouygues Immobilier (RE2020, label Biodiversity...) se distingue par son architecture contemporaine et le recours aux matériaux biosourcés. En bordure du ru des Hauldres, 218 logements, dont 44 logements sociaux, seront livrés dès 2024. L'EPA a également accompagné la poursuite du développement de l'écoquartier de l'Arboretum de Chanteloup avec des travaux de verdissement et d'espaces publics.

Pour poursuivre cette dynamique active en 2022, le conseil d'administration de l'EPA Sénart a également autorisé le dépôt d'une déclaration de projet pour l'implantation d'un nouveau « hub » national de Chronopost, sur le parc d'activités des Portes de Sénart, à Combs-la-Ville (77). Le Groupe La Poste investira plus de 140 millions d'euros sur ce projet démonstrateur d'excellence environnementale et garantit la création d'environ 1 000 emplois directs sur le territoire.

De nouveaux protocoles pour avancer sur des projets d'aménagement ambitieux

Le Conseil d'administration a également autorisé la prise d'initiative de l'EPA, en faveur d'un aménagement du secteur Paris-Villaroche à Réau (77), soit 157 hectares pour accueillir l'implantation d'un à deux grands projets industriels d'envergure. Les partenaires continueront de s'appuyer sur les compétences de l'EPA Sénart et ambitionnent d'établir un contrat de Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) afin d'accompagner le projet.

Au-delà de l'Opération d'Intérêt National, l'EPA Sénart se voit à nouveau mandaté pour poursuivre les études de l'opération d'aménagement du Clos Saint-Louis à Dammarie-lès-Lys (77) dans la perspective, là aussi, d'un contrat de Projet Partenarial d'Aménagement.

L'OIN de Sénart évolue et l'EPA s'adapte aux évolutions sociétales, économiques et environnementales

« En 2022, l'EPA Sénart ira encore plus loin en bâtissant une trajectoire réaliste, de transition écologique ancrée dans le contexte territorial et ses contraintes économiques » annonce Aude Debreil, directrice générale de l'EPA Sénart. « Notre mission est de conduire le développement équilibré de l'OIN de Sénart, au service de la qualité de vie, de la qualité d'usage, de la qualité urbaine ». A la veille des 50 ans de l'EPA Sénart, l'État et tous les élus engagent une nouvelle étape pour le développement du territoire et convenir du rôle de l'EPA Sénart pour les prochaines années. Cette volonté conjointe de définir une nouvelle ambition partagée pour le territoire de l'OIN de Sénart et pour l'EPA, se traduira par une feuille de route opérationnelle et un Projet Partenarial d'Aménagement conformément aux souhaits de la Présidente du Conseil d'administration de l'EPA Sénart et du Président de l'agglomération Grand Paris Sud.

À propos de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart :

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, 7 500 entreprises et 45 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 600 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr

Contacts Presse :

Galivel & Associés – Sébastien Matar • Carol Galivel

21-23, rue Klock – 92110 Clichy

Tél : 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02

galivel@galivel.com / www.galivel.com

EPA Sénart – Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe au développement

Tél : 01 64 10 15 39

